

## CARMIGNAC PORTFOLIO

Société d'Investissement à Capital Variable

(La « Société »)

Siège social : 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg  
R.C.S. Luxembourg B 70409

# CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

Luxembourg, le 4 juin 2024

Cher actionnaire,

Le Conseil d'administration de votre société a l'honneur de vous convoquer à l'Assemblée générale Extraordinaire de Carmignac Portfolio (la « Société ») qui se tiendra le 14 juin 2024 à 15h00 (heure de Luxembourg), au siège social, pour délibérer et voter les points suivants :

### ORDRE DU JOUR

1. Nomination du Président de l'Assemblée
2. Nomination de Mme Rose OUAHBA et de M. Marnix VAN DEN BERGE en tant que nouveaux administrateurs de la Société avec effet au 14 juin 2024 et jusqu'à la prochaine Assemblée générale annuelle de 2025
3. Questions diverses.

Les actionnaires sont informés qu'aucun quorum n'est requis pour l'assemblée générale statutaire et que les décisions seront prises à la majorité des actions présentes ou représentées à l'assemblée.

Le rapport annuel, les décisions et le formulaire de procuration ci-joint sont disponibles sur Internet à l'adresse <https://www.carmignac.lu/en/regulatory-information>, sur demande au siège social ou auprès des institutions suivantes :

Tout pays (excepté la Suisse) : Carmignac Gestion Luxembourg SA, 7 rue de la Chapelle, L-1325  
Luxembourg , Luxembourg  
Suisse : CACEIS (Switzerland) SA, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon

Si vous souhaitez participer à cette Assemblée, nous vous serions reconnaissants d'en informer la SICAV au moins deux jours avant la date de l'Assemblée.

Si vous ne pouvez pas assister à cette Assemblée, nous vous serions reconnaissants de nous retourner une procuration dûment signée, ainsi qu'une copie de votre carte d'identité/passeport en cours de validité ou d'une liste mise à jour des signatures autorisées pour les personnes agissant au nom d'une personne morale, d'abord par email ([lb-domicile@caceis.com](mailto:lb-domicile@caceis.com)) puis par courrier à l'attention de Mme Julie Dye-Pellisson, CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, d'ici au 13 juin 2024.

Meilleures salutations,

Le Conseil d'administration  
CARMIGNAC PORTFOLIO

Le prospectus pour la Suisse, les documents d'informations clés, les statuts, les rapports annuels et les rapports semestriels pour la Suisse sont disponibles sans frais auprès du Représentant en Suisse.

Représentant en Suisse :  
CACEIS (Switzerland) SA  
Route de Signy 35  
CH-1260 Nyon

Service de paiement en Suisse :  
CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse  
Route de Signy 35  
CH-1260 Nyon

Nyon, le 4 juin 2024

## CARMIGNAC PORTFOLIO

Société d'Investissement à Capital Variable

(La « Société »)

Siège social : 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg B 70409

# FORMULAIRE DE PROCURATION

Je / nous, soussigné(s), \_\_\_\_\_, en tant qu'actionnaire(s) de \_\_\_\_\_ parts de **Carmignac Portfolio** (la « Société »), et eu égard à mes/nos parts, inscrites au registre de la Société, donne (donnons) par la présente une procuration irrévocable au président de l'Assemblée et/ou à tout autre collaborateur de CACEIS Bank, Luxembourg Branch, ayant les pleins pouvoirs de remplacement, pour me/nous représenter à **l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires** de la Société (l' « Assemblée »), qui doit se tenir le **14 juin 2024** à 15h00 CET (heure de Luxembourg), et à tout ajournement de ladite Assemblée, afin de délibérer au sujet de l'ordre du jour suivant :

		Pour	Abstention	Contre
1.	Nomination du Président de l'Assemblée	-	-	-
2.	Nomination de Mme Rose OUAHBA et de M. Marnix VAN DEN BERGE en tant que nouveaux administrateurs de la Société avec effet au 14 juin 2024 et jusqu'à la prochaine Assemblée générale annuelle de 2025	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.	Questions diverses	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

De plus, le titulaire de la procuration est autorisé à effectuer toute déclaration, participer à tous les votes, signer tous les procès-verbaux des réunions/assemblées et tout autre document, accomplir tout acte légal, nécessaire ou simplement utile au regard de l'accomplissement et de l'exécution de la présente procuration, et à agir conformément aux exigences du droit luxembourgeois.

La présente procuration restera en vigueur si cette Assemblée est reportée pour quelque raison que ce soit.

Fait à \_\_\_\_\_ en date du \_\_\_\_\_ 2024.

Signature(s) autorisée(s) \_\_\_\_\_